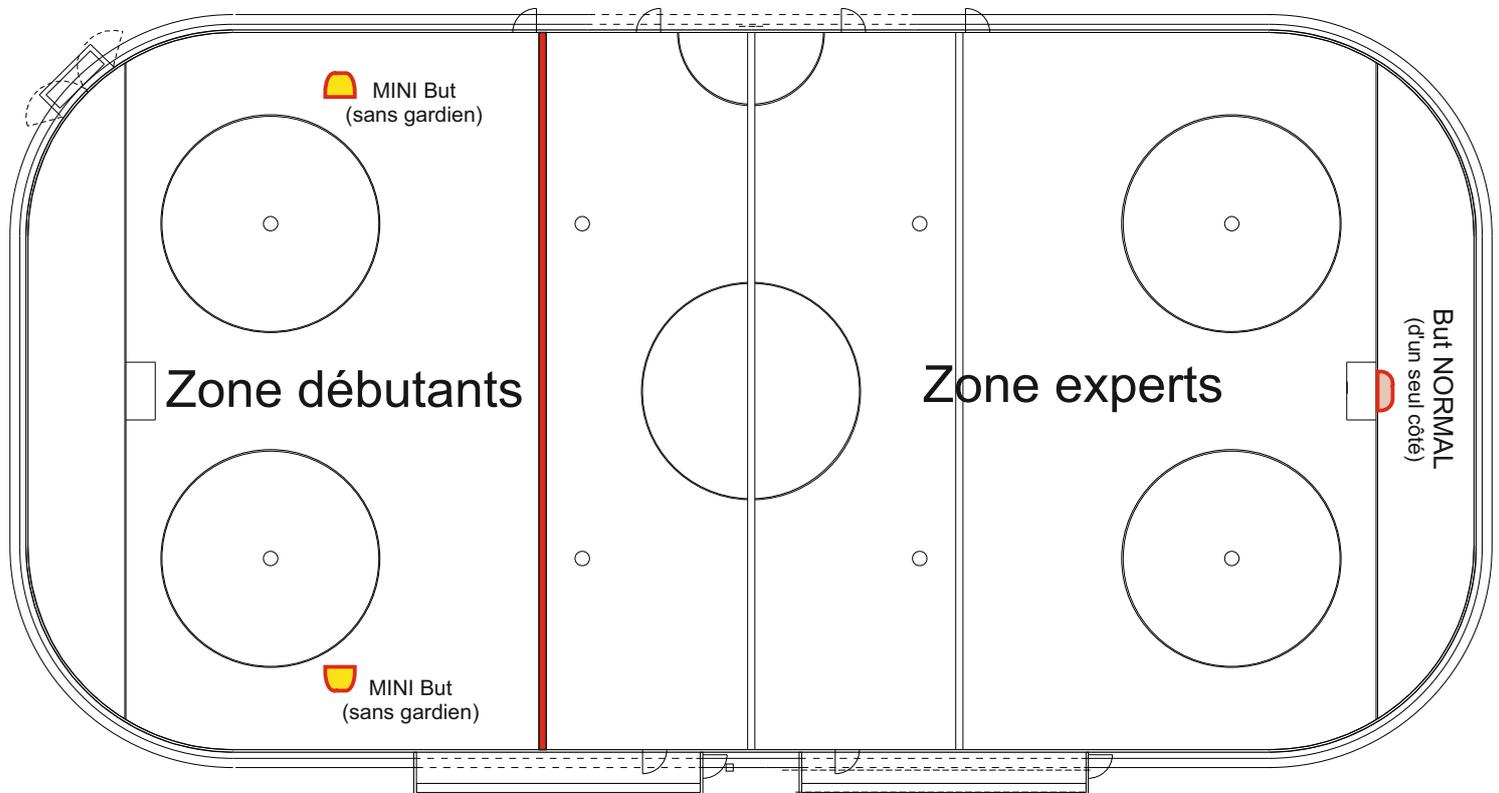


Disposition de la patinoire lors du hockey libre



La pratique du hockey libre est une activité "loisir" et chacun est appelé à y participer avec l'état d'esprit du respect les uns des autres.

Pas de charges

Pas de coups de canne

Merci d'avance !

Equipement obligatoire:

casque - gants

*Equipement recommandé:
Jambières - Coudières*

Chaque participant doit être assuré personnellement contre les accidents. La Commune n'assume aucune responsabilité liée à la pratique du hockey libre.